

Brennilis

Bulletin d'informations municipales

N° 7 - juillet 2017

Publié par la municipalité

Édito

Ne dérogeant pas à la règle, le modeste objectif de cette septième édition du bulletin municipal est de retracer, à partir de photos choisies et de brefs commentaires, les principaux événements qui ont jalonné le semestre écoulé au niveau de notre collectivité ; ce numéro vous apportera également quelques informations concernant l'actualité communale pour les semaines à venir.

Au plan communautaire, les six premiers mois d'existence de « Monts d'Arrée communauté » ont été particulièrement intenses en terme d'activité et les trente deux actuels délégués fortement sollicités tant au niveau du bureau qu'en assemblée plénière ou encore au sein des différentes commissions thématiques mises en place.

En matière électorale, le printemps 2017 restera sans doute dans les mémoires comme une période relativement dense ; j'en profite d'ailleurs pour remercier ici les scrutateurs bénévoles et l'équipe municipale pour leur forte implication lors de ces récentes élections présidentielle et législative.

Pour ce qui concerne les perspectives communales à court terme, le sentiment des élus reste partagé entre un optimisme modéré et certaines inquiétudes :

- Le côté optimiste est inhérent à la réalisation en cours de certains projets tels que la dernière tranche d'effacement des réseaux au bourg (secteurs Hent-Coz et route de Kermorvan) et le démarrage de la construction de deux nouveaux pavillons T3 à Park-Tost ; optimisme également compte tenu de la mise en œuvre imminente du chantier de la salle polyvalente et surtout de la confirmation de l'octroi d'aides substantielles à son financement.
- Les inquiétudes quant à elles sont liées, d'une part, au devenir du site des ex salaisons de l'Arrée (arrêt de toute activité programmé fin juillet 2017) et, d'autre part, à de multiples interrogations quant au fonctionnement de notre station d'épuration consécutivement à cette cessation de l'activité industrielle. Nous espérons néanmoins obtenir prochainement des réponses appropriées à toutes ces questions.

Pour l'heure, la saison estivale bat son plein et le temps est plutôt aux vacances ; je vous les souhaite belles et particulièrement ensoleillées.

Le maire

Rénovation de la salle polyvalente

Financement de l'opération

Les aspects administratifs

Le 28 avril 2017 : avis favorable émis par l'ABF (architecte des bâtiments de France).

Le 3 mai 2017 : avis favorable de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité.

Le 2 juin 2017 : avis favorable de la sous-commission de sécurité du SDIS 29 concernant les établissements recevant du public (ERP).

Le 9 juin 2017 : délivrance du permis de construire.

Le calendrier



Le planning désormais proposé par le maître d'œuvre est le suivant :

- ◆ Réalisation du PRO (dossier définitif du projet) pour fin juillet (courant semaine 30).
- ◆ Lancement du DCE (dossier de consultation des entreprises) début septembre (semaine 36), pour une réponse semaine 39 (fin septembre).
- ◆ Fourniture du rapport de maîtrise d'œuvre, semaine 41, pour une décision de la commission d'appel d'offres à suivre.
- ◆ Notification des marchés aux entreprises semaine 43 (fin octobre).
- ◆ Préparation du chantier et début des travaux semaine 48.

Le chantier sera planifié sur 6 mois et la réception des travaux est à prévoir fin mai 2018.

L'intervention, le mardi 11 juillet, de l'entreprise Solcap pour une étude géotechnique relative aux deux extensions prévues de la salle polyvalente (auvent et rangement) peut déjà être considérée comme le « premier coup de pioche » donné à ce chantier.

Budgets/finances

Le conseil municipal et le conseil d'administration du CCAS se sont réunis, en séance budgétaire, le 22 mars 2017. Comme l'an dernier, la présentation des comptes 2016 et du budget prévisionnel 2017 a été assurée par le maire.

Résultats de clôture de l'exercice 2016

	Section fonctionnement	Section investissement
Budget principal	197.563,57	173.470,50
Budget eau	13.032,22	-70.720,93
Budget assainissement	10.607,80	12.899,08
Budget CCAS	3.872,66	1.225,00

Budgets primitifs (B.P.) 2017

	Section fonctionnement	Section investissement
B.P. principal	701.246	597.676
B.P. eau	59.329	87.849
B.P. assainissement	76.800	34.765
B.P. CCAS	7.823	3.225

Budget principal

En vue des différents projets en cours de réalisation et/ou de finalisation, le conseil a décidé de reporter l'intégralité de l'excédent d'exercice 2016 en section d'investissement du budget primitif 2017, soit 371.034,07 €.

En matière de contraintes budgétaires, il est important de signaler la baisse constante de notre DGF (dotation globale de fonctionnement versée par l'État) depuis bientôt 4 ans ; en 2013, elle était encore de 43.801 € et elle sera de zéro euro pour 2017 ce qui correspond désormais à une totale disparition de cette aide de l'État pour notre commune !

Les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 sont :

9 % pour la taxe d'habitation

9 % pour la taxe foncière sur le bâti

25,76 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Malgré ce léger réajustement, les taux appliqués à notre commune demeurent encore parmi les plus bas du département.

Budgets annexes

A l'évidence, la fermeture des salaisons de l'Arrée aura des conséquences notables sur les budgets eau et assainissement, qui déjà en soi, sont relativement difficiles à équilibrer !

Si, actuellement, il est impossible de quantifier précisément l'impact de cette nouvelle problématique, il est quasiment certain qu'elle engendrera des choix sans doute difficiles à prendre notamment en terme de réajustements tarifaires.

Travaux

Effacement des réseaux secteur Hent-Coz et route de Kermorvan

La mise en souterrain de tous les réseaux aériens (téléphonique, basse tension et éclairage public) de cette partie du bourg ont été réalisés courant printemps 2017.

Parallèlement à ces travaux de génie civil et de manière conjointe, Enedis a procédé à une restructuration (également en souterrain) de la ligne électrique HTA depuis le poste P4514 de Kerflaconnier jusqu'au nouveau transformateur P06 désormais installé en contrebas du cimetière, route de Kermorvan.

La toute dernière phase de cet important chantier aura lieu en septembre prochain ; elle consistera à la mise en place des nouveaux lampadaires à led et à la dépose de tous les anciens poteaux et autres structures aériennes.



Marquage au sol de la VC1 (route de la centrale)



Cette opération, finalisée début mars 2017, a pour objectif d'améliorer la visibilité et donc, en principe, de renforcer la sécurité des usagers sur cette voie particulièrement fréquentée.

Lotissement de Park-Tost



L'extension des VRD (voirie et réseaux divers) et le déplacement de l'aire de jeux en vue de la construction de 2 pavillons T3 par « Finistère habitat » sont achevés ; la réalisation de ces travaux, confiée à l'entreprise Le Vourc'h (commission d'appel d'offres du 4/04/2017) pour un montant de 30.385 €, est financée par la commune qui bénéficie pour cette opération d'une aide de 4.000 € au titre de la réserve parlementaire.

Travaux de terrassement, confection des fondations et autres dalles béton sont également terminés et vont maintenant laisser place à la construction proprement dite des habitations par le bailleur social.



Entretiens divers



Tractopelle et lamier du service commun de Monts d'Arrée communauté étaient à pied d'œuvre, cet hiver, pour l'élagage de certaines voies communales.

Plusieurs de nos structures vieillissantes telles que le château d'eau sont sous la surveillance bienveillante de nos techniciens communaux qui procèdent régulièrement à nombre de vérifications et de réparations.



Les impondérables

Deux incidents récents auraient pu avoir de fâcheuses répercussions sur l'approvisionnement en eau potable des abonnés sans les interventions rapides et à bon escient de Jean-Claude et de Pascal.

En effet, le lundi 3 juillet, ils étaient confrontés à la rupture d'une importante soudure sur la cuve inox du captage dont la fuite d'eau menaçait dangereusement les armoires électriques de l'installation.

Le dimanche 9 juillet, en matinée, c'est une grosse canalisation qui cédait à l'entrée du château d'eau.

Réhabilitation d'une réserve incendie



La commission départementale de sécurité en charge du contrôle des établissements recevant du public (ERP) veille, lors de ses visites périodiques, à la stricte application des normes en vigueur.

Ces normes concernent à la fois la sécurité propre à l'établissement contrôlé, mais aussi la sécurité extérieure qui incombe à la collectivité, notamment en matière d'incendie.

C'est dans ce cadre que la commune, sous l'autorité du SDIS29, a réhabilité l'ancienne réserve incendie de Kervégüenet, en procédant, entre autres, à des mesures de débit et à son identification par la mise en place d'une signalétique appropriée.

Tempête ZEUS

Cet évènement météorologique majeur du 6 mars 2017 aura marqué les esprits. Les vents d'une rare violence à l'origine de nombreuses chutes d'arbres laisseront plusieurs jours durant nombre de nos concitoyens sans électricité. Les conséquences seront multiples à la fois sur les réseaux (fortement endommagés), sur certains élevages laitiers (traites interrompues), sur la vie scolaire (fermeture temporaire de l'école communale) etc...



Salaisons de l'Arrée / Station d'épuration

Chronologie des évènements depuis octobre 2016

A cette époque, des rumeurs insistantes circulent au sujet de sérieuses menaces qui pèseraient sur la pérennité des salaisons de l'Arrée qui, avec celles de Lampaul-Guimiliau et Ergué-Gabéric, font désormais partie de la Lampaulaise de salaisons (LDS).

Début novembre, saisie par la municipalité, la direction locale de LDS, même si elle refuse de confirmer officiellement ces rumeurs, ne cache pas la forte probabilité d'une très prochaine restructuration du groupe avec comme conséquence un transfert quasi programmé des activités de Brennilis sur Lampaul et donc à très court terme la fermeture du site des salaisons de l'Arrée.

Dans le même temps, Richard Ferrand, député, et Bernard Musset, sous-préfet de Châteaulin, sont sollicités par nos soins dans le but d'obtenir des informations plus précises sur ces inquiétantes perspectives concernant notre territoire.

L'annonce, le 30 novembre, du décès de Mme M. Piffaut, propriétaire et unique actionnaire du groupe FTL (Financière Turenne Lafayette), maison mère des SA. de l'Arrée, va précipiter le cours des évènements.

Dans la foulée, les médias révèlent l'existence d'une présentation trompeuse des comptes de FTL depuis plusieurs années et donc, une saisie par la justice du dossier pour déterminer les responsabilités de ces pratiques ! Il est également fait état d'une dette avoisinant les 350 millions d'euros.

Début décembre 2016, nous apprenons la nomination d'un nouveau président dont la mission est d'assurer, dans l'urgence, la poursuite des activités du groupe sur une vingtaine de sites et le maintien des emplois (3.200 salariés). Malheureusement le site de Brennilis semble déjà bien expurgé de cet objectif !

Le 15 décembre 2015, un arrêté signé par le ministre du budget assure le versement par l'État d'un prêt exceptionnel de 70 millions d'euros au titre du programme du fonds de développement économique et social (FDES) destiné à maintenir à flot le groupe FTL.

Fin janvier 2017, le tribunal de commerce de Paris valide l'accord financier entre FTL, ses banques et l'État ; cet accord repose en fait sur un apport de 66 millions d'euros répartis entre les banques du groupe (53,35 M€) et l'État (12,65 M€). Le groupe agroalimentaire annonce la création d'une fiducie où seront consignés les fonds.

Depuis le mois de janvier, la nouvelle direction générale de FTL était à la recherche de repreneurs potentiels.

Fin avril/début mai 2017 : FTL indique avoir signé avec le groupe coopératif Cooperl, sous l'égide du tribunal de commerce de Paris (TCP), un contrat de location / gérance du fonds de commerce du pôle charcuterie-salaison jusqu'au jugement d'homologation du plan de cession.

Fin mai : examen par le TCP de l'offre de reprise proposée par Cooperl et mise en délibéré du jugement.

15 juin 2017 : validation par le tribunal de commerce de cette reprise par le groupe coopératif de l'ensemble du pôle charcuterie de FTL (soit environ 1.500 salariés) ; pour ce qui est de la Lampaulaise de salaisons (650 salariés), l'offre de reprise ne concerne que les sites de Lampaul et Ergué-Gabéric, **mais non celui de Brennilis !**

Fin juillet 2017 : arrêt programmé par Cooperl de toute activité sur le site des ex-salaisons de l'Arrée.

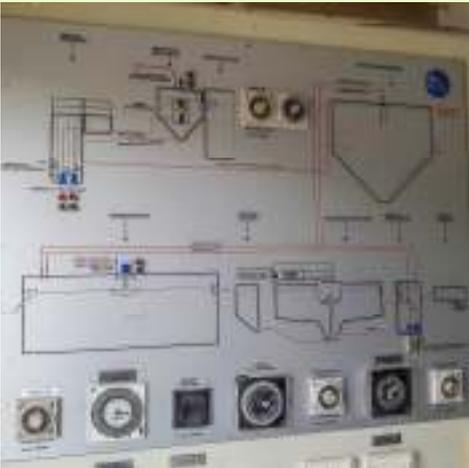
Les nombreuses démarches entreprises, notamment auprès des services publics, **dont deux importantes réunions en sous-préfecture, les 2 février et 5 avril 2017**, en présence des différents partenaires impliqués, n'ont pu malheureusement ni retarder ni empêcher cette douloureuse échéance qui constitue, à l'échelle de notre territoire, une véritable catastrophe socio-économique.

Si certaines conséquences immédiates de cette fermeture sont déjà connues, d'autres restent encore assez difficiles à circonscrire et à évaluer !

Nous aurons une pensée particulière pour ceux de nos administrés qui ayant passé une grande partie de leur vie professionnelle au sein des salaisons de l'Arrée, sont, aujourd'hui, confrontés aux dures réalités d'un reclassement imposé sur un site relativement éloigné de leur domicile.

Quid du devenir de la station d'épuration communale ?

Dans un courrier commun, cosigné le 12 avril dernier par le maire de Brennilis et le président de Monts d'Arrée communauté, les multiples interrogations relatives au fonctionnement à venir de cet équipement ont été portées à la connaissance du sous-préfet.



Cette Step communale dimensionnée pour 2.400 équivalent/habitant, et initialement à usage exclusivement industriel, devrait désormais être utilisée à environ 1/10ème de sa capacité actuelle ; en effet, seuls une centaine de foyers de Brennilis sont raccordés au réseau d'assainissement collectif.

Ces nouvelles conditions d'utilisation résultant de l'arrêt des salaisons (sous-charge importante) autoriseront-elles un fonctionnement satisfaisant de l'outil, dans sa configuration actuelle ?

Sollicité par la commune, le SEA (Service de l'eau et de l'assainissement) indique qu'une période d'adaptation à la nouvelle charge entrante est nécessaire pour déterminer la réactivité de la station.

Si, à l'issue de cette période probatoire, les résultats s'avèrent insuffisants, la recherche d'une solution la plus appropriée devra s'appuyer sur une étude technico-économique qui, à elle seule, est estimée à une dizaine de milliers d'euros. Difficile alors d'imaginer le coût total d'une éventuelle restructuration de cet équipement si elle s'avérait nécessaire !

Des répercussions financières importantes

Quel que soit le scénario retenu, la note risque d'être salée pour notre collectivité !

Ainsi, si la station conserve sa capacité nominale initiale, son surdimensionnement par rapport aux nouveaux besoins imposera à la commune des charges de fonctionnement et de maintenance particulièrement élevées ; de surcroît, la redevance annuelle jusqu'à présent versée par les salaisons de l'Arrée (**46.865 € en 2016**) va, de facto, disparaître !

Le seul intérêt de la maintenir dans sa configuration actuelle serait de permettre une cession facilitée du site industriel à un hypothétique repreneur, mais aussi d'éviter une coûteuse opération de restructuration.

Rappelons enfin que cette activité agroalimentaire consommait annuellement quelques 35.000 m³ d'eau par an pour une recette communale de l'ordre de 10.000 € !

Quid du devenir de ce site industriel ?

Une ré-industrialisation de cette structure (19.204 m² de locaux et 28.359 m² de foncier) est-elle raisonnablement envisageable ? Pour quel(s) type(s) d'activité (s) ?

Qui en est désormais le propriétaire ?

Quelle est la probabilité de voir ce site se transformer en friche industrielle et, dans ce cas, à qui en reviendrait la gestion ?

Autant de questions qui ont été posées aux représentants de l'état, préfet et sous-préfet, lors de leur visite au siège de Monts d'Arrée communauté, à Loqueffret, et ensuite sur place, à Brennilis, le mercredi 19 juillet dernier.

La procédure judiciaire toujours en cours ne permet pas, pour l'instant, de répondre précisément à toutes ces interrogations.



Cependant, le préfet nous a indiqué un certain nombre de pistes à suivre dont le lancement d'une étude technico-économique permettant d'anticiper, le cas échéant, une nécessaire reconfiguration de notre actuelle station d'épuration.

Il a également considéré que le repreneur de la Lampaulaise de salaisons se devait d'avoir « un discours socialement responsable » à l'égard du site de Brennilis même si ce dernier ne figure pas dans cette reprise.

Par ailleurs, et toujours dans le cadre de cette problématique, il a fortement suggéré aux treize maires de Monts d'Arrée communauté présents à cet entretien d'accélérer et d'anticiper la prise de compétence eau/assainissement par l'EPCI (communauté de communes).



Les manifestations printanières aux abords du lac

Challenge St Michel



Le 20 mai dernier, l'édition 2017 des journées halieutiques bretonnes a connu le même succès que celles des années précédentes, notamment en terme de participation ; plus de 80 compétiteurs étaient présents sur le site.

Raid « phare-ouest »



Les 21 et 22 juin, une quarantaine de membres de l'association « Aventure handicap France » a fait étape, à Brennilis, au niveau de l'aire de pique-nique située au bord du lac.

Les responsables de cette association qui œuvrent pour une meilleure intégration des personnes handicapées au travers de l'aventure et du sport ont été enchantés de ce bref séjour sur notre commune.

Championnats du Finistère d'aviron

Ces championnats ont également tenu toutes leurs promesses malgré une météo incertaine le samedi 1^{er} juillet.

A noter, cette année, l'adjonction à ces compétitions, d'animations diverses proposées par des bénévoles de Monts d'Arrée communauté et une participation active du comité des fêtes de Brennilis.



Fête des familles



La fête des familles s'est déroulée, le dimanche 2 juillet, avec le concours habituel du CLSH et la présence exceptionnelle, cette année, de membres de la fédération départementale d'aviron dans le but d'initier les jeunes du territoire à leur discipline.

Les écuries de Nestavel en fête



Comme chaque année à pareille époque, c'est à l'initiative des responsables du centre équestre, Lætitia et Damien, que le dimanche 2 juillet de nombreux visiteurs ont pu découvrir les multiples et diverses activités proposées dans cet établissement qui rayonne bien au-delà des frontières locales.

Pour tous renseignements sur les prestations et/ou inscriptions, vous pouvez contacter le centre au 02.98.99.60.12.

Vie scolaire

L'année scolaire vient de s'achever, se terminant notamment autour d'un pot, le vendredi 7 juillet, à Loqueffret, offert par l'APE aux parents, élèves, enseignants, personnels communaux intervenants dans les écoles, élus.

Les élèves ont pu profiter de nombreux projets au cours de cette année.

Elle a notamment été marquée par 2 séjours scolaires :



Les CE2 à CM2 sont allés en classe de mer, à Postofort, à Crozon, une semaine rythmée par de la voile, sortie historique et ornithologique, pêche à pied...



Les GS, CP et CE1 sont, quant à eux, allés en séjour à Ty Ménez Are, à Brasparts, pour 3 jours, séjour axé sur la découverte du milieu naturel, avec au programme : sorties, observations d'insectes, contes...



Les plus petits ont été rassemblés sur l'école de Brennilis, pendant 3 jours, et ont profité d'une sortie à la journée à l'Aquashow d'Audierne.

Ces 2 séjours scolaires ont été financés par les familles, l'APE et une subvention des communes. Il est important de rappeler que c'est l'APE qui a fortement financé ce projet. Il est donc primordial que les familles se mobilisent pour les actions menées par l'APE afin de pouvoir continuer à financer des activités et séjours pour les enfants.

Les classes de CE1-CE2 et CM1 qui avaient été retenues pour le projet lancé par le PNRA « habitants du parc, habitants du monde » ont finalisé leur projet et l'ont restitué, en juin, au cours d'une journée ludique passée au domaine de Ménez-Meur.



Avec l'aide des enseignants et des gendarmes de la brigade de Pleyben, les élèves de CM ont tous obtenu leur permis internet. Ce permis a pour objectif de sensibiliser les jeunes utilisateurs d'internet aux dangers que cela peut représenter (mauvaises rencontres, harcèlement, vidéos pornographiques...).



Les élèves de La Feuillée ont, durant l'année scolaire, participé à une chorale tous les jeudis, avec leurs enseignantes. La représentation de cette année autour du thème de la cuisine, avec des décors réalisés par l'Atsem, et leurs costumes de cuisiniers, s'est déroulée, le jeudi 29 juin, en fin de journée, à La Feuillée.

Cette même journée, les CE et CM se sont retrouvés, à La Feuillée, pour une journée consacrée au rugby, et animée par le comité départemental du rugby.



Les élèves de CM2 qui avaient participé, en début d'année, avec des membres de l'Acro à des prélèvements d'herbe (campagne d'investigation complémentaire autour du site nucléaire) ont eu un retour par l'équipe de la CLI, jeudi 6 juillet, en classe, des résultats des analyses des échantillons.

Comme les années précédentes, et avec le financement des communes du RPI et de l'APE, les enfants ont participé au ciné scolaire qui leur permet de se rendre, chaque trimestre, au cinéma, pour une projection de films spécialement sélectionnés.

Les CE1 et CE2 se sont rendus à la piscine, tous les lundis de décembre à mars, dans le but de se familiariser davantage avec l'eau et de passer leur test anti-panique, étape nécessaire pour pratiquer les activités et sports d'eau.

Ces deux activités précédentes se renouvelleront pour l'année scolaire à venir. Il est aussi envisagé que les élèves de moyenne section maternelle au cours moyen puissent bénéficier d'un cycle de gouren.

Organisation année scolaire 2017-2018

Lors du conseil d'école du 15 juin, des échanges ont eu lieu autour des rythmes scolaires. Le conseil d'école a décidé de prendre le temps de la concertation avant d'éventuellement modifier l'organisation déjà en place avec les 4,5 jours de classe. Ainsi, l'année scolaire à venir laissera le temps de concerter les parents, élus, enseignants.

A la rentrée, les enfants pourront donc à nouveau profiter d'ateliers et d'activités dispensées par des animateurs qu'ils connaissent déjà. Au programme de l'année sur les 3 sites : cirque, musique bretonne, expression corporelle, découverte du patrimoine matériel et immatériel, théâtre...

Les animateurs tourneront sur les 3 écoles, ce qui permettra à tous d'en profiter.

Un appel est lancé aux volontaires qui souhaiteraient partager un savoir-faire ou une histoire locale. N'hésitez pas à vous manifester auprès de la direction des TAP, un animateur se chargera de votre accueil et de la rencontre avec les enfants.

Les prévisions d'effectifs sont de 99 enfants au sein du RPI pour l'année scolaire à venir répartis de la manière suivante :

12 CM2 à Loqueffret, 7 CM1 et 10 CE2 à Brennilis (soit 17 élèves), 15 CE1 à la Feuillée.

La classe maternelle CP de Loqueffret qui accueille les CP de Brennilis comptera un effectif de 16 élèves, celle de La Feuillée 20 élèves et la classe maternelle de Brennilis 19 élèves.

Portes-ouvertes au RPI



Le samedi 8 avril 2017, les 3 écoles du RPI proposaient une matinée portes-ouvertes en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Pour ce qui concerne l'école de Brennilis, les enseignantes Morgane Le Lay et Susen Riviere ainsi que Michèle Poulicart (Atsem) ont accueilli plusieurs familles en compagnie du maire et de Marie Noëlle Jaffré, conseillère municipale. Parents et futurs élèves ont ainsi pu découvrir les locaux scolaires et obtenir les réponses souhaitées à leurs nombreuses questions. Le bilan de cette opération est jugé satisfaisant et donc éventuellement reconductible.

EVS : espace de vie sociale



Les animateurs « famille » de la com-com, sous la houlette d'Anne-Charlotte Desmurs et Gurvan Guedez ont, avec l'appui d'un collectif d'habitants, proposé et validé un ensemble d'activités estivales à l'intention des familles du territoire.

Pour tous renseignements utiles sur les différents programmes de juillet et août (sorties, balades, journées popotes, ateliers, ...), vous pouvez contacter l'animation EVS au 02.98.99.81.50.

Le jeudi 18 mai, Anne Charlotte et Gurvan ont accueilli les familles à la sortie de l'école de Brennilis autour d'un goûter préparé à leur intention à la salle polyvalente.

La présence du maire et de trois élues ainsi que la participation du club local du 3^{ème} âge à ce goûter a constitué un moment fort d'échange intergénérationnel (notamment sur le thème de la nutrition).

Appel à la vigilance : risque de départ de feux

Dans un communiqué de presse du 19 juin 2017, la préfecture du Finistère en appelle à la vigilance de la population quant au risque de départ de feux.

« Les conditions climatiques actuelles dans le département (faiblesse des précipitations au cours de l'hiver) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le préfet du Finistère appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

Il est en particulier demandé de :

- Respecter, d'une manière générale, l'interdiction de brûlage de végétaux en extérieur, y compris pour les activités d'élagage et forestière autorisées selon les conditions prévues par le code rural.
- Ne pas jeter de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation.
- Ne pas allumer de feux (barbecue....) dans les espaces naturels ; l'usage du feu est interdit à toute personne dans les bois, plantations, forêts et landes, ainsi que dans les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres du 15 mars au 30 septembre (dans les conditions posées par l'arrêté préfectoral n° 2014155-0001 du 4 juin 2014).
- S'agissant des barbecues allumés sur des propriétés privées :
 - * en assurer une surveillance continue,
 - * ne pas les installer sous le couvert d'arbres, ni à proximité de produits inflammables,
 - * prévoir, à proximité, une prise d'arrosage prête à fonctionner.

La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous ».

Monts d'Arrée communauté

Au 1er janvier 2017, la loi Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République) impose aux communautés de communes d'atteindre un seuil minimum de 15.000 habitants. Cependant les communautés de communes dont la densité démographique est inférieure à 30 % de la densité nationale (soit 31,02 % habitants/km²) bénéficient d'une dérogation, avec obligation de respecter le seuil minimal de 5.000 habitants.

Les communautés de communes du Yeun Elez et des Monts d'Arrée, après avoir fait délibérer les assemblées de leurs communes membres, ont fusionné et forment un nouvel EPCI nommé « Monts d'Arrée communauté » : 13 communes, 8.576 habitants, 410 km². Ce nouvel EPCI intègre également l'ancien Sivom d'Huelgoat et les offices de tourisme d'Huelgoat et de Brasparts, cela résultant des nouvelles compétences des communautés de communes (actions de développement économique, collecte et traitement des déchets, promotion du tourisme, etc...).

Le nombre des personnels passe de 2 (Yeun Elez) à 21 pour Monts d'Arrée communauté.

Le siège de la nouvelle communauté de communes se situe à Loqueffret. Le conseil communautaire se compose de 32 élus répartis comme suit :

Berrien : 4 - Bolazec : 1 - Botmeur : 1 - Brasparts : 4 - Brennilis : 2 - Huelgoat : 5 - La Feuillée : 2 - Locmaria-Berrien : 1 - Lopérec : 3 - Loqueffret : 2 - Plouyé : 3 - Saint-Rivoal : 1 - Scrignac : 3.

Pour Brennilis les élus communautaires sont : Marie-Noëlle Jaffré et Alexis Manac'h.

Organigramme

- ✦ Président : Prigent Eric (Botmeur)
- ✦ 1^{er} vice-président en charge de l'aide à la personne, la santé et l'aire d'accueil des gens du voyage : Benoît Michel (Huelgoat)
- ✦ 2^{ème} vice-président en charge du service commun : Marcel Le Guern (Plouyé)
- ✦ 3^{ème} vice-président en charge des déchets ménagers et de l'environnement : Jean-Pierre Broustal (Brasparts)
- ✦ 4^{ème} vice-présidente en charge de la vie des habitants, de l'enfance jeunesse, du sport, des associations et de la culture : Marie-Pierre Coant (Berrien)
- ✦ 5^{ème} vice-président en charge de l'eau potable, de l'assainissement et de la Gemapi : Régis Le Goff (La Feuillée)
- ✦ 6^{ème} vice-président en charge de la téléphonie, des réseaux électriques, des ponts cyber et de Mégalis : Georges Morvan (Scrignac)
- ✦ 7^{ème} vice-président en charge du tourisme : Jean-Yves Crenn (Lopérec)
- ✦ 8^{ème} vice-présidente en charge des finances et des marchés publics : Coralie Jézéquel Coralie (Bolazec)
- ✦ 9^{ème} vice-président en charge du commerce, de l'artisanat et du développement économique : Marcel Salaun (Loqueffret)
- ✦ Vice-président délégué en charge des gîtes, chalets et des logements sociaux : Alexis Manac'h (Brennilis)
- ✦ Vice-président délégué en charge de l'agriculture, de l'urbanisme et des bâtiments : Alain Le Cam (Locmaria-Berrien)
- ✦ Vice-président délégué en charge des chemins de randonnée : Yves-Claude Le Guillou (Saint-Rivoal).

Sécurité routière « sans casque à vélo, votre enfant risque plus qu'un bobo »



Le 22 mars 2017, le port du casque à vélo est devenu obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans. A cette occasion, la sécurité routière a lancé une campagne de prévention à destination des parents dans la presse. Il s'agit de montrer que le port du casque pour les enfants n'est pas seulement une obligation, mais aussi une nécessité pour leur sécurité.

A propos du déploiement de la fibre optique



Deux rencontres concernant le secteur des Monts d'Arrée ont eu lieu ces dernières semaines :

- La première qui s'est tenue, le 10 mars, à Plounéour-Ménez, a réuni le comité de pilotage du projet THD (très haut débit) sur la zone de Commana, Plounéour-Ménez, Botmeur, Brennilis et La Feuillée.

Ce Copil composé du syndicat mixte Mégalis Bretagne (maître d'ouvrage), du cabinet Safège/Suez (maître d'œuvre), des financeurs (État, région, département, EPCI) et des communes concernées, était essentiellement consacré au lancement des études de déploiement sur cette zone, à l'organisation du suivi, aux étapes et calendriers des opérations et aux questions techniques adressées aux collectivités présentes.

- La seconde rencontre s'est déroulée, le 14 juin, au siège de Monts d'Arrée communauté, à Loqueffret ; son but était de valider certaines données et d'échanger sur l'entrée en phase opérationnelle (à noter que la tranche N° 1 qui intéresse notre territoire compte environ 6 mois de retard par rapport au calendrier prévisionnel !).

Quelques éléments sur le projet BTHD (Bretagne très haut débit)

100 % des foyers, entreprises et services publics bretons auront accès au THD sur fibre optique d'ici 2030.



♦ *Pourquoi un réseau fibre optique ?*

C'est la seule technologie pérenne pouvant proposer des débits illimités et symétriques, insensibles à la distance et au partage (contrairement aux technologies hertziennes).

♦ *Éléments financiers du projet BTHD :*

Au global, ce projet est estimé à 2 milliards d'euros d'investissement sur la période 2014-2030.

L'estimation de la première phase, qui nous concerne directement (2014-2018), s'élève à 400 millions d'euros.

Le coût d'investissement « à la prise » pour un local « fibré » est de 2.000 euros, financé par l'Europe (400 €), l'État (310 €), région et département (845 €), EPCI ou communauté de communes (445 €).

♦ *Les acteurs du projet :*

La maîtrise d'ouvrage du réseau est confiée à Mégalis Bretagne qui passe les appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre et la construction du réseau.

L'exploitation et la commercialisation du réseau sont confiées via une DSP (délégation de service public) à une entreprise privée : THD Bretagne, filiale d'orange (contrat signé en décembre 2015).

Les fournisseurs d'accès internet (FAI) auprès desquels le délégataire commercialise le réseau. Ces opérateurs commerciaux sont les interlocuteurs des usagers (ménages, entreprises, services publics...).

♦ *Le calendrier : un déploiement progressif en 3 phases :*

⇒ Phase 1 (2014/2018) :

La tranche N° 1 de cette phase a concerné 48 opérations de montée en débit (MED) pour le Finistère dans la période 2014/2015 et 7 zones en cours de déploiement en 2016/2017 (dont Carhaix/Le Moustoir).

La tranche N° 2 prévoit le lancement, en 2017, du déploiement pour 24 zones en Finistère (dont Brennilis/La Feuillée/Botmeur) et les premiers raccordés FTTH (fiber to the home ou déploiement de la fibre jusqu'au domicile) au mieux en 2018.

⇒ Phase 2 (2019/2023) : 117.200 prises en Finistère.

⇒ Phase 3 (2024/2030) : 185.000 prises en Finistère.

Les actualités concernant le démantèlement de la centrale

La Commission locale d'information (CLI) des Monts d'Arrée s'est réunie en réunion plénière, le lundi 3 juillet, à 17 h 30, à la maison du département, à Quimper. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour :

- Rapports sur « l'environnement » et « sûreté et radioprotection »
- Actualités du site et avancement des travaux
- Bilan de l'année 2016 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)
- Consultation future sur le plan de gestion des terres sous la station de traitement des effluents.

L'ensemble des travaux présentés ont confirmé la bonne avancée du démantèlement de la centrale de Brennilis dans de bonnes conditions de sûreté.

Le rapport environnement fait par exemple état de l'estimation de la dose de radioactivité attribuable aux rejets 2016, reçue par la population qui est plus de 1.000.000 fois inférieure à la limite annuelle d'exposition fixée. Les résultats ne présentent en 2016, comme en 2015, aucun dépassement de limite réglementaire.

Pour sa part, le bilan des actions de contrôle effectuées par l'Autorité de sûreté nucléaire durant l'année 2016 fait état de points forts et d'axes d'amélioration. Ainsi, l'ASN considère qu'EDF a poursuivi, dans des conditions de sûreté satisfaisantes, les opérations de nettoyage et de remise en état des matériels dans l'enceinte réacteur et estime que l'industriel doit prendre toutes les dispositions pour respecter la date de fin des opérations de démantèlement de la station de traitement des effluents, fixée à fin juillet 2018, ce à quoi la CLI restera vigilante.

Pour finir, il a été décidé que la CLI rendra, à l'automne, un avis sur le dossier de gestion des terres sous la station de traitement des effluents, dans le cadre d'une consultation publique.

Camping municipal

Le camping est ouvert du 15 juin au 15 septembre 2017 avec des permanences assurées de 8 h 30 à 11 h et de 16 h 30 à 19 h.

♦ Les saisonniers recrutés par la municipalité sont :

- ♦ **Youen Boudier** du 16 juin au 2 juillet
- ♦ **Sabine Salaun** du 3 juillet au 23 juillet (*sur la photo*)
- ♦ **Johanna Girot** du 24 juillet au 13 août
- ♦ **Emma Pouliquen** du 14 août au 3 septembre
- ♦ (en attente de recrutement) du 4 septembre au 15 septembre

♦ Autre emploi saisonnier : (remplacement ménage)
Claire Salaun du 31 juillet au 18 août (16 h/semaine)

♦ **Tarifs camping 2017**

Les tarifs appliqués depuis 2009 ont subi quelques réajustements lors de la séance du conseil municipal du 7 juin 2017 :

Adulte : 2,50 € - Enfant (de moins de 7 ans) : 1,50 € - Emplacement : 2,00 € - Voiture : 1,00 € - Tente : 1,00 € - Caravane : 3,00 € - Camping-car : 4,00 € - Electricité : 2,50 € - Animaux : 0,50 €
Taxe de séjour/personne majeure : 0,22 €



Vandalisme et incivilités

Déprédations et chapardages divers, y compris de fleurs, au niveau du cimetière, sont assez régulièrement signalés.

Par-delà le préjudice purement matériel subi, il en résulte un fort impact psychologique et surtout la douleur ravivée des familles concernées par de tels actes inqualifiables et inacceptables.

La vie associative

Club des aînés



Le mercredi 21 juin, quelques adhérents du club des aînés de Brennilis ont participé à la journée organisée par la Fédération départementale des clubs générations-mouvement, à l'occasion de son 40ème anniversaire.

Au programme, la visite de la cactuseraie de Guipavas, puis Saint-Renan pour un repas en commun avec un spectacle de cabaret « Breizh paradise ».

L'ensemble des clubs du secteur des Monts d'Arree a participé à cette sortie, soit 200 personnes.

ABCD



▪ Expo de scrapbooking

Le samedi 13 mai, le cours de scrapbooking a organisé une exposition, à la salle polyvalente, afin de faire connaître ce loisir.

La reconduction de cette activité à raison d'un cours par trimestre, reste subordonnée à un nombre minimum de 8 participants (parution des dates dans la presse).

Pour tous renseignements spécifique au scrapbooking, s'adresser à Marie-Thérèse Laurent au 06.80.04.76.08.

▪ L'association brennilisienne culture et détente (ABCD) continue d'assurer ses cours d'anglais, à la salle polyvalente, le mercredi à 17 h 00 et le jeudi à 18 h 00. Une quinzaine de personnes poursuivent l'amélioration de leur anglais, tout en partageant tasse de thé (anglais bien sûr !) et gâteaux.

Les visites à la piscine de Carhaix reprendront en octobre.

Le Rallye touristique de 2017 aura lieu, le dimanche 10 septembre, et les préparations d'itinéraire sont en voie d'achèvement.

Pour plus de renseignements sur l'une ou l'autre de nos activités, veuillez nous contacter au 02.98.99.63.14, ou envoyez un mail à abcd.brennilis@gmail.com

BRENNILIS
RALLYE
TOURISTIQUE

Organisé par l'ABCD

VENEZ VISITER LES MONTS D'ARREE

LE 10 SEPTEMBRE 2017
RDV SALLE POLYVALENTE à 9H15

TARIF : 16€ ADULTES
5€ PLUS DE 15 ANS
GRATIN POUR LES ENFANTS

MIDI : prévoir son pique nique
SOTREE : apéritif buffet froid

RECOMPENSES AUX TROIS PREMIERS
Inscription obligatoire avant le 5 septembre 2017
TEL 02 98 99 63 14 ou email : abcd.brennilis@gmail.com

Anciens Combattants

Les cérémonies commémoratives du 19 mars et du 8 mai organisées par l'association locale des anciens combattants ont réuni des élus, amis et sympathisants pour un dépôt de gerbe au monument aux morts et la lecture habituelle des différents messages.

A l'issue de chacune de ces cérémonies, l'ensemble des participants a partagé, en mairie, le pot de l'amitié offert par la municipalité.



APE (Association parents d'élèves)



L'association des parents d'élèves du RPI Brennilis-La Feuillée-Loqueffret décidait d'innover en proposant, le samedi 8 avril dernier, une soirée rougail-saucisses.

Nul doute que cette nouveauté a été fort appréciée, car l'importante équipe de bénévoles mobilisés pour l'occasion, a servi pas moins de 300 repas, dont certains à emporter.

Comité des fêtes

▪ Le 25 février 2017, la convivialité était à nouveau de mise au rendez-vous de la désormais traditionnelle soirée repas andouille-purée.

120 repas dont 22 à emporter ont été servis par une équipe de bénévoles motivés sous la direction bienveillante d'Annie qui officiait en cuisine.



▪ Dans le cadre du pardon de Brennilis, le comité des fêtes a proposé, le samedi 22 juillet, un repas moules frites servi, à 19 h 00, à la salle polyvalente, et qui a rassemblé plus de ????? convives.

(1 ou 2 photos selon place) nous les tirerons en fin de semaine

Le lendemain, dimanche 23, c'est à 10 h 30 qu'a été célébrée la messe du pardon suivie, à 11 h 45, d'un pique-nique participatif au stade de foot (ou à la salle polyvalente). Puis, à 14 h 00, un concours de pétanque doublette a permis à de nombreux joueurs de s'adonner à leur sport favori.

Que toutes ces associations locales, qui œuvrent pour faire passer d'agréables moments aux habitants de Brennilis et des environs, notamment pendant la période hivernale, soient ici chaleureusement remerciées !

Point cyber de Monts d'Arrée Communauté

Ce point cyber, situé 12 rue du docteur Jacq à Huelgoat, est ouvert à tous. C'est un lieu de rencontre et d'animation qui donne :

- L'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
- L'accès à Internet (connexion haut débit)
- La possibilité d'utiliser des logiciels (word, excel, ...)
- L'accès aux différentes initiations individuelles : ordinateur, internet, courriels, ...

Sur site : 1 animateur - 8 ordinateurs en réseau - 1 imprimante - 1 scanner - 3 webcams - Graveurs de DVD - 1 disque dur externe

Horaires :

Mardi : 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 18 h 00

Jedi : 9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 00 à 18 h 00

Vendredi : 13 h 00 à 18 h 00

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 17 h 00

☎ : 02 98 99 79 43

E-mail : pointcyber@lesmontsdarree.bzh

Site Internet : www.lesmontsdarree.bzh

Tarifs :

. Connexion PC pour 15 mn : 0,25 €

. Carte d'abonnement pour les habitants de Monts d'Arrée communauté : 4 € pour un mois - 33 € pour une année.

. Pour les habitants hors de la communauté de communes : 5 € pour un mois - 44 € pour une année.

. Pour les demandeurs d'emploi : gratuit pour la recherche d'emploi, de formations, la rédaction de CV, lettres de motivation + 5 impressions gratuites par session.

. Tarifs des impressions : 0,15 € par impression (NB ou couleur).



État civil

Naissance :

♦ 1^{er} juillet 2017 : **Lilou, Marie, Annick Borgne**, Kermorvan

Mariage :

♦ 1^{er} juillet 2017 : **Christophe Rodriguez** et **Murielle Daniel**, Kerflaconnier

Décès :

♦ 7 avril 2017 : **Jeanne, Marie Coroller**, née Crayou, Le Bourg

♦ 10 avril 2017 : **André, Désiré Ecorchard**, Bellevue



Quelques infos utiles

Mairie

☎ : 02.98.99.61.07

Fax : 02.98.99.67.67

Mél : mairie.brennilis@orange.fr

Déchetterie

Zone artisanale Vieux Tronc – Locmaria-Berrien

☎ : 02.98.99.82.49

Du lundi au jeudi : 9 h 05 à 11 h 55 et 14 h 05 à 17 h 55

Le samedi après midi : 14 h 05 à 17 h 55

Fermée le vendredi et samedi matin

Numéros d'appel d'urgence

Médecin de garde : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

A partir d'un téléphone portable, n° d'urgence le 112

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 3237

Quelques dates à retenir

- ▶ **Dimanche 3 septembre** : assemblée générale, société de chasse communale
- ▶ **Dimanche 3 septembre** : repas des propriétaires, société de chasse communale
- ▶ **Dimanche 10 septembre** : rallye auto organisé par ABCD
- ▶ **Samedi 16 et dimanche 17 septembre** : journées européennes du patrimoine
- ▶ **Dimanche 1^{er} octobre** : repas des anciens, à midi, au restaurant du Youdig

Subventions accordées aux associations locales

- ♦ **Club du 3^{ème} âge** : tout comme en 2016, le club ne sollicite pas de subvention
- ♦ **Société de chasse** : 300 €
- ♦ **Association des parents d'élèves** : 35 € par élève pour un séjour scolaire
- ♦ **Arrée Country** : 300 €
- ♦ **Arrée d'Urgence** : pas de demande pour 2017
- ♦ **Anciens combattants** : 300 €
- ♦ **Amis du Youdig** : pas de demande pour 2017
- ♦ **Comité des Fêtes** : pas de demande pour 2017
- ♦ **ABCD** : 300 €
- ♦ **Ré an Aré** : pas de demande pour 2017.